



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 08 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 11 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, Libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Sénat s'est réuni dans ses bureaux pour nommer les membres de la commission de l'Adresse.

Ont été élus :

1^{er} bureau : MM. le général comte de la Rue et Magne.

2^e bureau : MM. le procureur-général Delangle et le Roy de Saint-Arnaud.

3^e bureau : MM. le comte Boulay de la Meurthe et le président Bonjean.

4^e bureau : S. G. Mgr Darboy et M. Rouland.

5^e bureau : MM. le premier président de Royer et Adolphe Barrot.

La Chambre a nommé, dans ses bureaux, les membres composant la commission de l'adresse.

1^{er} bureau : M. Rouleaux du Gage.

2^e — M. Granier de Cassagnac.

3^e — M. Leroux (Alfred).

4^e — M. André (Charente).

5^e — M. Gressier.

6^e — M. Josseau.

7^e — M. Bussoh-Billaud.

8^e — M. Nogent Saint-Laurens.

9^e — M. du Miral.

Sur les neuf membres, six avaient fait partie de la commission l'année dernière.

La discussion de l'Adresse au Sénat ne commencera point avant le 15 février, et cela à cause des fêtes du carnaval. Un amendement,

qui demande l'assimilation des colonies à la métropole (sauf l'Algérie), sera formulé, assure-t-on, pendant les débats. Cet amendement serait déjà revêtu de plus de soixante signatures.

Une députation présidée par lord Ebury a présenté au comte Russell un mémoire dans lequel il était demandé qu'une commission royale fût nommée pour réviser la liturgie de l'Eglise établie. Le premier ministre a refusé de donner son opinion sur ce sujet.

Le monde politique se préoccupe à Londres de l'ouverture de la correspondance venant d'Espagne.

Le fenianisme est très-puissant au Canada, où un tiers au moins de la population est composée d'Irlandais. Un autre tiers de cette population se compose des descendants des colons primitifs français. Or ces derniers ont formé depuis quelques années une association appelée *Société des fils de la liberté*, dans le but de soustraire le Canada à la tutelle du gouvernement anglais.

A la suite de pourparlers qui ont eu lieu dernièrement entre cette société et celle des Fenians, une fusion a eu lieu et il a été décidé qu'elles réuniraient leurs efforts pour arriver à l'établissement d'une république canadienne.

Divers journaux assurent qu'un projet, dont il a été déjà parlé, sera sans doute soutenu devant les chambres italiennes en ce qui concerne la suppression des couvents et la conversion des biens ecclésiastiques.

Ce projet est dû à l'initiative de M. Minghetti, ancien président du conseil, et consiste en substance à laisser au clergé lui-même le soin d'opérer la conversion de ses biens, sous la condition de verser dans la caisse de l'Etat, dans un délai de trois ans, une somme de six cent millions, formant à peu près le tiers de la valeur des biens ecclésiastiques, que l'on estime en totalité à dix-huit cent millions.

Le gouvernement espagnol, pour témoigner sa reconnaissance à la France et à l'Angleterre, dont il avait accepté les bons offices, dans son différend avec le Chili, vient, dit la *Patrie*, de communiquer à ces puissances les instructions qu'il adresse à M. le contre-amiral Castro Mendez-Numez, qui a pris le commandement de la division navale du Pacifique à la mort de l'amiral Pareja.

On assure que ces instructions prescrivent, en substance, à l'amiral espagnol de négliger le blocus antérieurement établi, pour faire aux Chiliens une guerre maritime énergique, et d'employer tous ses soins pour qu'on respecte les propriétés neutres.

Le cabinet de Madrid déclare en outre que, provoqué par les Chiliens, qui connaissaient déjà, à moment de l'attaque de la *Cavadonga*, ses instructions conciliantes et les désirs pacifiques des grandes puissances, il sera prêt à traiter de la paix dès qu'il aura tiré vengeance de l'insulte faite au pavillon espagnol.

On annonce aussi qu'un conflit est près d'éclater entre le Chili et Montevideo, le gouvernement de ce dernier pays ayant mis obstacle à l'entrée dans le port de Montevideo des

navires de course chiliens. Le représentant du Chili à Montevideo aurait demandé ses passeports.

On assure à Vienne qu'une division entre les membres allemands et les membres hongrois du cabinet est prochaine, et l'on fixe l'époque du retour de l'empereur pour une modification du cabinet autrichien.

Le *Glock*, journal officieux de Vienne, assure de nouveau que l'Autriche entamera d'ici peu, de concert avec la France, des négociations pour la solution de la question italienne.

On écrit de Vienne à l'*International* qu'un courrier du prince de Metternich est arrivé de Paris avec des dépêches qui semblaient avoir une grande importance, puisque immédiatement un conseil des ministres s'est réuni et qu'un courrier a été expédié ensuite à Pesth.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* dément « d'une manière absolue » la nouvelle que la France et l'Autriche se seraient offertes comme médiatrices entre le Saint-Siège et la Russie, au sujet de l'incident du baron de Meyendorff. La Russie n'a pas réclamé les bons offices de la Prusse à ce sujet.

Le parti catholique des chambres prussiennes tenterait, assure-t-on, un rapprochement entre le gouvernement et la majorité ; voici sur quelles bases serait formulée cette proposition : Un appel au roi par une adresse demandant de reconnaître le droit constitutionnel de la Chambre des députés en ce qui concerne le

FABLETTON.

26

LES ÉPAULETTES D'AMIRAL,

PAR M. G. DE LA LANDELLE.

(Suite et fin.)

Il avait ensuite monté la *Melpomène* et plusieurs autres navires. Son dernier commandement, qu'il venait de perdre dans de terribles circonstances, était celui de la *Valeureuse*, où Kemper avait de nouveau navigué sous ses ordres. La frégate, quoique réduite aux dernières extrémités, avait envoyé des secours à tous les bâtiments de commerce, elle les avait successivement sauvés au moyen de sa chaloupe et de ses canots ; enfin elle appareillait la dernière et allait prendre le large, quand tous ses mâts furent brisés, il fallut de nouveau jeter l'ancre à quelques encablures d'un rivage bordé de récifs.

Le sang-froid de Martel fut admirable ; il fit établir à la hâte une mâture de fortune, il parvint à mettre sous voile et à s'élever au vent. Mais le gros temps continuant toujours, une effroyable voie d'eau se déclara ; on ne put s'en rendre maître ; il fallut

s'échouer. Martel prit si bien ses mesures qu'on ne perdit pas un seul homme.

Sa lutte héroïque contre la tempête enthousiasma le conseil chargé de le juger. Son habileté, mise en évidence par les débats du procès, et enfin les connaissances de tacticien dont il avait précédemment fait preuve dans les escadres d'évolution, lui donnaient des titres au grade de contre-amiral. La marine entière applaudit à sa nomination, que Cagnard apprit l'un des premiers ; car Sophie lui avait écrit de Paris avant que le nouvel officier général fût parti pour Cherbourg, où le ministre de la marine l'envoyait prendre un commandement.

La lettre de la jeune femme finissait en ces termes :

« Si jamais, brave Cagnard, vos voyages vous conduisent au port où nous serons, vous verrez vos épaulettes sur les épaules de celui que vous m'avez si courageusement conservé. »

Après cette lecture, le vieux marin comprima sa joie, mais décida dans sa sagesse que dès le lendemain la famille entière appareillait pour Cherbourg ; il mit donc mystérieusement le cap en route sans dire à ses enfants où l'on allait, et sûr, comme un patriarche des temps antiques, de l'obéissance de

tous les siens.

La barque qu'il montait n'était plus la même qu'il avait achetée dix-neuf ans auparavant ; mais, grâce à un fonds de réserve constitué par Martel qui longtemps avait gardé la haute main sur l'emploi de l'héritage de Frise-Poulet premier, et aussi, nous devons le dire, à force d'ordre et d'économie (car le brave patron était devenu rangé par suite de son nouveau bien-être), Cagnard avait pu acheter un joli chasse-marrée tout neuf.

Au lieu de se livrer simplement à la pêche, il faisait maintenant le cabotage.

Un nom trois fois sacré, que Kemper lui-même vénérât, le nom de *Frise-Poulet*, avait été nécessairement transporté du bateau de pêcheur au petit bâtiment.

Le *Frise-Poulet*, poussé par une bonne brise, arriva promptement à Cherbourg. Dès qu'il fut amarré dans le port, le patron se mit en grande tenue de maître de manœuvre, avec sa croix d'honneur et ses quatre médailles de sauvetage, dont l'une était celle qu'il avait gagnée en arrachant Martel aux étreintes de Requin. Jean-Pierre, Fantik, son mari et ses enfants s'étaient aussi habillés en tenue de noces, pour nous servir de leur expression ; ils se

dirigèrent vers la demeure du nouveau contre-amiral.

Personne n'ignorait à Cherbourg une histoire qui s'était popularisée dans les cinq ports ; Martel fut officieusement prévenu de l'arrivée du *Frise-Poulet* ; il revêtit son uniforme qu'il surchargea des énormes épaulettes d'amiral espagnol ; puis il attendit avec Sophie la visite de son ancien maître d'équipage.

Quand Cagnard entra, l'officier lui prit la main et se jeta dans ses bras par un mouvement plus rapide que la pensée.

— Que le bon Dieu vous garde ! dit solennellement le vieux marin touché d'un tel honneur ; vous me recevez comme un père, amiral ; moi je vous bénis comme un fils.

Ses regards s'arrêtèrent sur les épaulettes : il soupira et baissa les yeux. Sophie serra la main de Fantik, les deux mères se présentèrent leurs enfants. Kemper, chapeau bas, se tenait auprès de la porte :

— Approche, lui dit Martel, crois-tu que j'aie oublié que tu es de la famille ?

— Non, amiral ; seulement j'ai une chose qui pend au bout de ma langue ; faut que je la largue en grand.

budget : le roi ordonnant au ministère d'indiquer les frais de la réorganisation militaire, d'un autre côté, la Chambre s'engagerait à discuter le budget de 1866, en tenant compte des précédents, et avec intention de mettre fin au conflit.

Les nouvelles du Liban sont contradictoires. Daoud pacha a reçu un renfort de 3.000 hommes. Baghorta, pays de la famille de Karam, a été incendié; des troupes marchent contre Sheden, résidence de Joseph Karam.

Des hostilités viennent d'éclater entre les Arabes et la garnison d'Aden.

Le *Moniteur* affirme que « la tranquillité est complètement rétablie en Espagne. Escoda et ses lieutenants ont disparu de la Catalogne. Les provinces de Gironne, Tarragone et Barcelone sont débarrassées des bandes qui s'y étaient montrées. De Valence un certain nombre de sous-officiers compromis dans les derniers événements ont été dirigés sur les colonies. »

La situation des Principautés danubiennes paraît critique. L'*Europe* assure que le gouvernement de Bucharest prépare une levée d'hommes. Contre qui ? et dans quel but ?

La prise de Bagdad par les Américains est confirmée; ils ont fait quatre cents prisonniers et enlevé quatre canons; ils occupent toujours la ville.

M. de Montholon a interpellé à ce sujet le gouvernement des Etats-Unis. Le secrétaire d'Etat des affaires étrangères a affirmé qu'il n'avait pas encore reçu d'avis; mais il a ordonné par télégramme au général Sheridan de faire une enquête et de châtier les coupables.

Le général impérialiste Mejia a élevé, entre Matamoros et le Rio-Grande, des retranchements qui dominent Brownsville. En même temps, il a informé le général Weitzel que, dans le cas d'une attaque du côté américain, il ouvrira le feu.

Les avis du Mexique portent que Juarez est encore à El Paso.

De Vera-Cruz on annonce que trois cents hommes sont partis à bord d'une frégate française pour Bagdad.

Nous empruntons au *Journal du Havre* une intéressante correspondance de New-York en date du 20 janvier :

Le principal intérêt des nouvelles de cet arrivage se concentre sur la situation respective de la république américaine et de l'empire mexicain, situation qu'un grave événement vient de rendre extrêmement tendue. Nous voulons parler de la prise de Bagdad.

Depuis assez longtemps déjà, les bords du Rio-Grande étaient le théâtre d'une série de

manifestations favorables aux républicains du Mexique et hostiles aux impérialistes.

Les généraux américains campés en observation dans les environs de Brownsville, de Bagdad, de Matamoros, observaient une neutralité difficile à maintenir, leurs sympathies personnelles étant pour les républicains, et le gouvernement des Etats-Unis n'ayant pas reconnu le nouvel empire.

Cependant il ne s'était produit aucune complication fâcheuse jusqu'à ces derniers temps.

Le 5 janvier au soir, une troupe de filibustiers noirs, partie de Clarksville (Texas), commandée par un colonel Reed, traverse le Rio-Grande et fait semblant d'installer un campement pour la nuit. Mais vers minuit ils lèvent le camp, surprennent et font prisonniers les gardes impérialistes placés près du ferry et sur la rive, s'emparent des barques qu'ils trouvent amarrées, et vont chercher d'autres filibustiers qui reviennent avec eux. Ainsi renforcés, ils se dirigent vers Bagdad. La garnison impérialiste de ce village, composée d'environ 175 hommes, est surprise et capturée. Le commandant du poste et ses officiers sont faits prisonniers dans leurs lits. Les assaillants pillent la ville, dévalisent les magasins et emportent leur butin de l'autre côté du Rio-Grande.

La canonnière impériale l'*Antonio* est alors attaquée. Les filibustiers demandent sa reddition; mais elle répond par une bordée qui pour un instant disperse ses adversaires. Une seconde demande de reddition est faite, elle a le même résultat. L'*Antonio* prend ensuite la route de Matamoros, après avoir eu un sergent autrichien tué à son bord. Au point du jour, les navires de guerre français qui se trouvaient en radé de Bagdad ouvrent le feu contre les aventuriers et les forcent à chercher un refuge dans la partie supérieure de la ville. On porte le chiffre des morts, des deux côtés, à trente-et-un.

Aux dernières nouvelles, les aventuriers occupaient encore Bagdad, mais un corps de trois cents impérialistes avait quitté Matamoros pour les en déloger.

Une version évaluée à une centaine seulement le nombre des filibustiers, mais une autre, plus probable, porte leur nombre à 400.

La question délicate, maintenant, est de savoir jusqu'à quel point les officiers américains campés sur le Rio-Grande sont coupables de complicité ou de négligence dans cette violation du territoire mexicain. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le gouvernement des Etats-Unis punira les fautes, s'il y en a eu de commises, et ne s'associe en aucune façon à ces procédés, familiers aux hommes du Sud plus qu'à ceux du Nord.

On a vu plus haut que les filibustiers étaient commandés par un colonel Reed. Cet officier irrégulier a joué également un rôle dans une autre affaire, dont voici l'exposition, d'après

une correspondance de Matamoros, et qui n'est pas sans corrélation avec le coup de main de Bagdad :

« L'arrivée du général Crawford sur le Rio-Grande, avec une suite peu nombreuse, mais des fonds considérables, a causé une certaine sensation. Aussitôt après avoir débarqué à Brownsville, le général s'est rendu à Camargo pour y voir le chef libéral Escobedo.

« A son retour, il a été présenté au général Mejia, avec qui il a eu une longue conversation. Il profita même de cette occasion pour lui déclarer que le gouvernement des Etats-Unis n'accorderait jamais sa protection à des filibustiers, et que s'il se décidait à intervenir dans les affaires du Mexique, il le ferait ouvertement. Crawford manifesta l'intention de se rendre à Monterey, et demanda sérieusement au commandant impérial de lui donner une escorte pour traverser le Tamaulipas; mais comme toutes les forces qui se trouvent sur le Rio-Grande n'auraient pas suffi pour accomplir cette mission, Mejia ne fit pas droit à cette requête.

« De retour à Brownsville, et pour être en mesure de se rendre à Monterey, le général Crawford fit immédiatement publier un avis dans lequel il offrait 50 dollars en or à tous ceux qui voudraient s'enrôler pour lui servir d'escorte jusqu'à Monterey.

« Voici la copie d'une affiche qu'on pouvait voir au coin d'une des places de Monterey :

« Cinquante dollars par mois en or, tous frais payés, habillement, etc., à tous ceux qui voudraient faire partie de mon escorte jusqu'à Monterey.

« Des affaires d'importance me forcent à traverser une contrée infestée de bandes de soldats, et pour ma sûreté personnelle, je désire avoir une escorte armée.

« S'adresser au

Colonel ARTHUR-J. REED,

« Brownsville Texas. »

« Ce colonel est chef d'état-major du général Crawford.

« Déterminé à mettre son projet à exécution, le général désigna plusieurs officiers qui devaient faire partie de son escorte et qui étaient chargés de l'organiser. Jusqu'à présent, il n'a pas eu grand succès, pour les raisons bien simples qu'un citoyen américain n'a pas besoin d'escorte pour se rendre à Monterey, et que des personnes « mal intentionnées » prétendent que le général essaye de recruter des soldats pour la cause libérale en cachant ses véritables desseins. Si les habitants de la frontière désirent délivrer le Mexique de la domination étrangère, il est évident que les expéditions de filibustiers sont très-impopulaires parmi eux.

« Cortinas et Escobedo sont venus à Brownsville pour se concerter avec le général Crawford.

« Un détachement de dix hommes, com-

mandé par le lieutenant Murphy, du 19^e régiment d'infanterie de couleur, a essayé de s'emparer, dans la soirée du 2 janvier, d'une canonnière ancrée dans la rivière. Les assaillants ont été repoussés, et l'un d'eux a été grièvement blessé. Le lieutenant Murphy sera probablement renvoyé du service. »

L'*Express*, la *Tribune* et d'autres organes influents ont répudié, au nom de leur pays toute solidarité avec les filibustiers. Le *Time* va plus loin; il annonce que le gouvernement ne souffrira pas que les bonnes relations d'Etats-Unis avec une puissance amie puissent être mises en péril par les entreprises illégitimes d'un soldat d'aventure. On assure, enfin, que les autorités fédérales du Texas ont reçu les instructions les plus sévères à cet égard, et que le général Weitzel a reçu l'ordre de remettre sur-le-champ son commandement au général Stoneman.

Il est curieux de connaître le chiffre meilleur représentant, par catégories d'abord et dans son ensemble, le total exact de tous les emprunts, emprunts étrangers, emprunts municipaux, emprunts industriels privés, qui se sont négociés sur le marché français pendant l'année 1865.

Est-il un pays à comparer, pour la production et la circulation de l'or, à ce pays-ci ? s'agit bien du Pérou, de la Californie, de l'Australie, de la Sibirie. La mine d'or par excellence est celle que l'on exploite dans ce pays, cet eldorado bien connu et tant fréquenté que l'on nomme la Bourse de Paris.

On peut en juger par les chiffres que nous étalons ci-après :

Emprunts étrangers.

Emprunt italien.	425,000,000
Emprunt tunisien.	27,000,000
Emprunt mexicain.	175,000,000
Emprunt autrichien.	254,000,000
Emprunt turc.	99,000,000
Biens domaniaux italiens.	18,000,000

Emprunts municipaux.

Ville de Paris.	270,000,000
-------------------------	-------------

Emprunts industriels privés.

Chemin de fer de Libourne à Bergerac.	5,000,000
Chemin de fer des Deux-Charentes.	4,280,000
Chemin de fer de Savone et Acqui.	16,000,000
Chemin de fer de Hainaut et Flandres.	4,000,000
Compagnies diverses.	300,000,000
Le Crédit colonial.	24,000,000
La Société lyonnaise de dépôts.	21,000,000
Les soufres de Sicile.	25,000,000
Huit autres entreprises diverses.	42,000,000

La récapitulation générale de ces emprunts donne un chiffre total de un milliard sept cent

— Quoi donc !

— C'est que si vous avez jamais besoin qu'un homme et ses enfants se jettent au feu pour vous, nous voici !

En disant cette parole, il étendit la main sur Frise-Poulet, son aîné, sur Guénolé et sur Yvonaik, que Fantik attira contre sa poitrine par un mouvement d'effroi maternel.

Le vieux patron et l'amiral échangèrent un noble sourire.

— Mais, moi, dit Cagnard, en voici un que je vous laisse; il est temps qu'il navigue avec vous.

Nous sommes venus pour saluer vos épaulettes, c'est vrai; pourtant je me disais, par la même occasion j'emmenai mon petit Frise-Poulet pour qu'il embarque à votre bord... Mousse! salue ton général.

L'héritier du nom sacré parut interdit et balbutia quelques mots.

— J'en aurai soin, dit Martel, et le recommanderai à maître Austerlitz.

— Bon ! dit le marin.

— A présent passons dans la salle à manger.

L'amiral ouvrit la porte, ordonna au vieux patron d'offrir le bras à Sophie et prit celui de Fantik.

— Vous dînez tous avec nous !

— Avec vous, général ?

— Avec vos vrais amis, Cagnard.

— Par obéissance.

— Par amitié, te dis-je; ne m'as-tu pas reçu chez toi à Morlaix, je te reçois chez moi à Cherbourg; je suis toujours le même, j'espère !

— Je le vois, répondit le patron en rougissant.

L'on se ferait difficilement une idée de l'embarras de ces braves gens durant la première partie du service, et surtout de l'étonnement d'une paire de grands laquais en livrée qui se tenaient derrière les convives. Cependant Cagnard, le premier, se familiarisant avec la position, portant la santé de Martel et de Sophie, causa marine, parla surtout du naufrage de la *Valoureuse* dont il connaissait tous les détails par Kemper, et s'échauffa au point d'être aussi à son aise que dans sa propre maison.

Yvonaik et Guénolé jouaient avec les enfants de Martel. Après le repas, la conversation se prolongea quelques temps encore; enfin il fallut se séparer; alors Cagnard prit la parole.

— Je vous dis adieu, mon général, adieu pour toujours ! Mon temps de manœuvre est fini; je ne naviguerai plus ni à bord du *Frise-Poulet*, ni ail-

leurs, si ce n'est là-haut dans la hune du paradis où je retrouverai, j'espère, mon matelot, et ma vieille bonne femme de mère, et Péline mon ancienne.

— Pas de chagrin, Cagnard, je t'en prie.

— Ça n'a rien de triste, monsieur Martel, ce que je dis-là. Faut-il pas que tout finisse, les matelots comme les navires. J'ai bien pleuré Frise-Poulet autrefois, eh bien ! maintenant que le temps est proche d'aller courir le même bord que lui, son nom me chatouille le cœur comme un grigri. Son nom, je l'ai donné à ma barque; je l'ai donné à mon petit-fils, sans compter que le curé de Morlaix ne voulait pas le baptiser de même : — « Il n'y a pas de saint Frise-Poulet, disait-il. » — « Et moi, je vous réponds qu'il y en a un, que je lui dis, un ancien qui doit être au moins brigadier dans le canot du bon Dieu. Ah ça ! monsieur le curé, avant le premier saint Pierre, y avait-il un autre saint Pierre ? » — « Enfin, dit-il, donnez-lui un vrai nom de saint, et celui de Frise-Poulet passera par-dessus le marché. » — « Pour lors appelez-le Jean, c'était aussi le prénom de mon matelot. » Depuis ça, ce gamin-ci, sauf votre respect, est inscrit sur les rôles : Jean Frise-Poulet Kemper, et voilà !... Oui, monsieur Martel,

Frise-Poulet c'est un nom, quand j'y pense, qui a fait l'effet d'une musique choix sur choix. Il y a de nombreuses années et des années que je l'ai donné aussi à une vieille pipe : celle du Brésil, celle de la *Cléopâtre* dont vous me fîtes cadeau du temps que vous n'étiez qu'aspirant. Et à cette heure, vous voici amiral !

Le patron tira de sa poche un vieux fourneau de terre noire comme jais, le montra à Martel, puis le portant à ses lèvres, il le baisa :

— Frise-Poulet ! toujours Frise-Poulet ! mura-t-il.

Enfin, il tendit la main à l'officier-général qui serra cordialement; salua Sophie, et fit signe à la famille de le suivre.

Quelques mois après, Frise-Poulet, deuxième en nom, embarquait à bord d'une frégate où flotte encore aujourd'hui le pavillon du contre-amiral, et le gaillard d'avant se refusait à le croire quand il vantait d'avoir dîné avec M. Martel et sa femme.

La suite n'est plus de notre domaine; on la rencontrera peut-être dans les colonnes du *Moniteur* si toutefois l'on reconnaît le jeune officier-général sous le pseudonyme que nous avons dû lui imposer.

millions de francs, souscrits dans le courant de 1865.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie un décret convoquant les électeurs de la deuxième circonscription du département de la Marne pour les 24 et 25 février 1866, à l'effet d'élire un député.

— D'après un bruit qui prend chaque jour plus de consistance, l'Impératrice aurait la présidence d'honneur de l'Exposition universelle de 1867.

— Le conseil d'Etat est saisi d'un projet de loi sur la correspondance télégraphique privée, en vertu duquel cette correspondance pourra être composée en chiffres ou en lettres secrètes. Les expéditeurs pourront reconnaître leurs dépêches, et la taxe de recommandation sera égale à celle de la dépêche.

— L'*Avenir national* continue sa belle campagne en faveur des Jacobins. Glorifier Robespierre, réhabiliter la mémoire des terroristes, quelle opportune manière de servir la cause de la liberté!

— On annonce la prochaine arrivée en France de Mgr de Mérode, qui viendrait assister, avec toute sa famille, aux vœux définitifs de sa jeune sœur comme religieuse au couvent du Sacré-Cœur. Mlle de Mérode est en ce moment au noviciat de Conflans, près Paris, avec sa cousine Mlle de Montalembert. La cérémonie aurait lieu dans quelques semaines.

— S'il faut en croire le correspondant du *Nouvelliste de Rouen*, il serait fort question dans la haute société russe de la conversion au catholicisme de la baronne Seebach, femme du ministre de Saxe à Paris et fille du comte de Nesselrode, l'ancien chancelier de l'empire russe. C'est en Italie, et après plusieurs audiences du pape, que la baronne Seebach se serait convertie.

— Voici, d'après un travail de M. le docteur de Boismont, qui a fait des études spéciales sur les morts volontaires en France, le résumé des différents modes de suicide qui ont eu lieu de 1827 à 1860. Le tableau n'est pas gai, mais il est curieux.

	Nombre.	Hommes.	Femmes.
Par pendaison.....	14,806	12,152	2,090
Par noyade.....	11,845	6,668	2,177
Par armes à feu.....	4,390	4,337	53
Par le charbon.....	3,224	1,917	1,307
Par armes tranchantes.	1,552	1,272	250
Par chutes volontaires..	1,880	862	518
Par le poison.....	756	474	282
Autres moyens.....	282	228	54

— Dans cette saison de fêtes et de plaisirs, c'est au bal que les nouvellistes à court de copie doivent aller en quête. Le correspondant de l'*Union de l'Ouest* n'a garde d'y manquer pour son compte, et il nous raconte aujourd'hui un curieux incident qui s'est passé à l'ambassade de Prusse :

« Vous savez, dit-il, que pour le souper, plusieurs tables étaient dressées, à l'une desquelles l'Empereur et l'Impératrice ont pris place avec les personnes de la cour et les membres du corps diplomatique. Cette table, se trouvant au rez-de-chaussée, tous les invités déjà étaient descendus et s'étaient assis; seul, M. le marquis de Lema, ambassadeur d'Espagne, attendait dans les salons du premier étage qu'ont vint le prier de suivre le commun exemple.

Personne ne paraissant songer à lui, bien qu'il se fût placé en évidence, afin d'épargner les recherches dans la foule, le marquis envoya un de ses secrétaires d'ambassade à M. le comte de Goltz. Celui-ci, sans se déranger davantage, envoya le comte de Solms, un de ses secrétaires, pour réparer son étourderie. Le ministre de S. M. Catholique, n'estimant pas que ce procédé fût d'une courtoisie suffisante, en exprime nettement sa façon de voir, et, s'il descend l'escalier, ce n'est que pour quitter le logis.

» Le lendemain, M. de Solms vient chez M. de Lema et, de la part de M. de Goltz, présente des explications, des excuses. On le remercie personnellement de la peine qu'il a prise, mais on déclare ne point se tenir pour satisfait. La journée se passe; rien de plus.

» Le surlendemain, le marquis de Lema charge deux personnes, dont un général français, de passer chez M. de Goltz et de lui offrir le choix entre ces deux alternatives: excuses apportées par lui-même ou combat au pistolet.

» Ces sortes d'événements ne sauraient demeurer bien longtemps secrets. La querelle fait du bruit et les intermédiaires de paix se mettent en campagne; parmi les plus actifs, on me nomme le prince de Metternich. Leurs efforts ont réussi, non sans peine, et, à l'heure qu'il est, l'affaire s'est arrangée à l'amiable.

— M. Edmond Texier, dans sa chronique hebdomadaire, passe en revue les modes plus ou moins excentriques de cette année. Il ne s'en montre que médiocrement satisfait, et il proposerait volontiers un 18 brumaire contre les robes qui tiennent tant de place et *déshabillent* si bien :

« Plus les robes s'allongent, moins elles cachent. Le fond de la toilette féminine, c'est le collier, un vêtement commode, celui-là, et qu'on n'a pas suffisamment apprécié au point de vue de la température. Dans un bal où la chaleur est toujours étouffante, non-seulement il a l'avantage d'être un ornement, il rafraîchit.

» Les hommes ont aussi leur corsage: c'est le gilet. De ce gilet, il ne reste plus qu'un petit morceau d'étoffe perdu sous les profondeurs de l'habit et retenu sur l'épigastre par deux boutons. Les jeunes à la mode de demain n'ont qu'un seul bouton. Tel qu'il est, ce gilet, démesurément échanuré en forme de cœur, me paraît être le résultat d'une combinaison machiavélique. Il est certainement l'œuvre profondément méditée d'un chemisier qui aura séduit un tailleur. Quand on a si peu de gilet, il faut avoir une chemise brodée par les fées. Aussi les boutons de chemise en diamant, qui avaient été abandonnés aux dentistes et aux marchands de lorgnettes, ont-ils reparu de plus belle? L'élégance renaît en France.

» La coiffure ouvre aussi un large champ à la méditation. Pas de règle générale, une macédoine de styles. Ici d'énormes chignons qui, déroulés, couleraient comme un fleuve; là, des milliers de boucles s'éteignant sur le front et se tordant comme les serpents de Méduse. Le genre empire est en progrès depuis que le deuxième acte du *Lion amoureux* a montré dans toute leur splendeur les merveilleuses du Directoire. M. Ponsard ramène, avec son succès nouveau, la mode antique des cheveux en spirale sur le sommet de la tête et légèrement inclinés en arrière. Les femmes ainsi coiffées semblent porter un bonnet d'astrakan. Jamais époque ne fut plus riche en chevelures.

» On parle d'une aventure dans une soirée d'intimes. Un jeune homme, au milieu d'une contredanse animée, tire de sa poche une longue tresse, et, la montrant à l'assemblée: « Qui la réclame? » A cette vue, toutes les femmes, par un mouvement involontaire, portent la main à leur chignon. L'épreuve avait réussi. Le mystificateur savait à quoi s'en tenir sur la valeur de ces chignons. »

— *Epidémie de Savoie produite par les poêles en fonte.* — M. Carret adresse la note suivante au *Courrier des Familles* :

« Cinq années d'observations constantes, dit M. Carret dans un Mémoire adressé à M. le secrétaire perpétuel, me permettent d'affirmer qu'un bon nombre d'épidémies d'hiver, que l'on désigne ordinairement sous les noms de *méningite cérébro-spinale*, de *typhus cérébral*, de *fièvres rémittentes graves*, sont tout simplement des intoxications par le gaz oxyde de carbone que dégagent les poêles en fonte.

» Cette opinion a de prime-abord rencontré une vive opposition. Mais une épidémie que

j'ai pu annoncer plusieurs mois d'avance au lycée de Chambéry a ébranlé tous mes confrères, et aujourd'hui la plupart partagent ma manière de voir sur les effets toxiques de ces appareils. »

A l'appui de son opinion sur la nature et la cause de cette épidémie, M. Carret adresse une note de son neveu, M. Jules Carret, élève du laboratoire de M. Fremy, relative à la présence de l'oxyde de carbone dans l'air d'une salle chauffée par un poêle en fonte.

Il résulte des expériences auxquelles s'est livré M. Jules Carret au mois d'août dernier, dans une salle du collège de Chambéry cubant 264 mètres et fortement chauffée pendant environ quinze heures, que le gaz toxique existait bien réellement dans l'air de cette salle, comme le lui a démontré son action sur le chlorure d'or, en donnant naissance, dans chacune des boules de l'appareil de Liebig dont il se servait, à un précipité grisâtre et à la formation d'une multitude de lamelles à éclat métallique doré.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Dimanche dernier, à deux heures, a été donné le second concert de M^{lle} Bonnefoy.

Le piano était tenu par M. Bouleau-Neldy, qui a ouvert cette matinée musicale par l'*Océan*, barcarolle dramatique.

Le feu de cet artiste remarquable étonne et ravit. En écoutant sa *Voix du Ciel*, on était malgré soi porté à la rêverie; sous l'influence des notes mélodieuses, l'esprit dégagé de cette terre avait des aspirations véritablement célestes.

M^{lle} Bonnefoy a été touchante dans la romance: *Clos ma paupière*. Cette cantatrice a laissé une impression qui sera longue à s'effacer en chantant le grand air de *Grâce de Robert-le-Diable*.

On était frappé, en entendant ce magnifique morceau, de la richesse de l'organe de M^{lle} Bonnefoy, qui sait plaire et se faire admirer, autant par la simplicité de son attitude que par l'étendue de son talent.

M. Delaroqua, dans un air varié pour flûte, mérita d'unanimes bravos, qui ne manquèrent pas non plus à M. Ritcher, lorsqu'il joua son thème de Brepant, pour clarinette.

La partie amusante du concert, fut exécutée par MM. Chavet et Cardinal, accompagnés avec habileté par M. Guitry, tous les trois appartenant à l'Ecole de cavalerie.

Le duo bouffe, le *Directeur et le Ténor*, provoqua à plusieurs reprises des rires et des applaudissements.

L'élément joyeux qui avait manqué au concert précédent, ne fit pas défaut dans celui-ci. La fin de l'*Amant de la Lune*, chansonnette comique, dite avec beaucoup de cachet par M. Chavet, fut bissée et chaleureusement applaudie.

En rendant un juste tribut d'éloges aux personnes qui ont figuré dans ce concert, formons des souhaits pour que de semblables réunions aient fréquemment lieu pour répondre au désir des amateurs de bonne musique.

N. T.

Voici la liste de MM. les Jurés appartenant à notre arrondissement qui doivent siéger pendant la session du premier trimestre des assises, sous la présidence de M. Grimault, chevalier de la Légion-d'Honneur, et dont l'ouverture est fixée au lundi 5 février :

MM.
Grignon, Ernest, propriétaire et maire, à Louerre.
Chevalier-Camus, Louis, propriétaire, à Saumur.
Dumény, Emile, propriétaire, à Saumur.
Lehoux, Armand, propriétaire, à Tigné.
Cirot, Jean, propriétaire, à Saint-Clément-des-Levés.
Guérin, Lucien-Antoine, maire, à Cizay.
Gigault, François, propriétaire, à St-Georges-le-Thourel.

Ont été nommés :

Préfet du département de la Haute-Garonne, M. le baron Pongéard-Dulimbert, préfet d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. le baron de la Guéronnière, décédé;

Préfet du département d'Indre-et-Loire, M. Sohier, préfet de l'Yonne, en remplacement de M. le baron Pongéard-Dulimbert.

L'*Union bretonne* annonce que M. Ferdinand Favre, sénateur, ancien maire de Nantes, vient, sur la proposition de M. le ministre d'Etat, d'être nommé grand-officier de la Légion-d'Honneur.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 5 février. — Les commissaires du gouvernement ont été entendus par la commission du Sénat chargée de rédiger le projet d'Adresse.

La commission de l'Adresse du Corps-Législatif s'est réunie aujourd'hui.

La Chambre se réunira mercredi en comité secret pour discuter le projet de loi sur l'amortissement.

En réponse au discours du trône, M. Moyano, député à la chambre de Madrid, a proposé l'amendement suivant :

« Les difficultés financières, qui s'aggravent de jour en jour, finiront par causer la ruine de l'agriculture et de l'industrie. Les dépenses doivent s'équilibrer avec les recettes; mais, comme il est impossible d'augmenter les impôts, qui sont déjà trop lourds, il faut faire une économie de 500 millions de réaux. C'est ainsi seulement que nous rétablirons le crédit et que nous conjurerons les périls de l'état politique. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 3 février.

Texte : François Deak, député hongrois. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — MM. Chiaves et Berti, ministres d'Italie. — Guerre de la Plata. Reddition d'Uruguayana. — Le Cirque Gory, nouvelle, par M. Henri Rivière (suite). — Le Gabon et les Gabonnais (suite). — Revue scientifique. — Publications nouvelles : *Pages intimes*. — Correspondance. — Cimetières français à Sébastopol et à Constantinople. — Chronique musicale. — Causerie dramatique. — Bibliographie.

Gravures : François Deak, député hongrois. — Reddition d'Uruguayana. — Statue de Rachel au Théâtre-Français. — MM. Chiaves et Berti, ministres italiens. — *La Purification*, d'après le tableau de Coypel. — Le Gabon (4 gravures). — Revue du mois de janvier, par Cham. — Cimetières français à Sébastopol et à Constantinople (5 gravures). — Théâtre Lyrique : *La Fiancée d'Abydos* (5 gravures). — Échecs. — Rébus.

Voici encore un petit extrait des 60,000 guérisons sans médicament par la *Revalesscière*, délicieuse bouillie pour déjeuner qui, à quelques sous par jour, économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Cure : N° 54,314, M^{me} l'épouse de M. le maire de Volvic, d'une maladie avec crachement de sang et toux opiniâtre. — N° 58,418, M. le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaises digestions, constipations et vomissements journaliers. — N° 64,825 : Cure de Son Excellence M. le comte Mensdorff-Pouilly, premier ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous les remèdes. — N° 48,721, M. le baron Zaluwowski, général de division, de la goutte et de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 46,270, M. James Roberts, négociant, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de vingt-cinq années. — N° 46,422, M^{me} la comtesse de Castlestuart, de neuf ans d'une maladie du foie, irritation horrible aux nerfs et aliénation d'esprit. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr.

25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — *Se vend à Saumur, chez MM. A PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Épiciers et Confiseurs dans toutes les villes.* (309)

Marché de Saumur du 3 Février.

Froment (l'h. 77 k.)	16 15	Paille de rateller	
2 ^e qualité (74 k.)	15 52	(hors barrière).	59 86
Seigle.	9 50	Paille de lièrre, id.	44 26
Orge.	10 50	Foin.	60 75
Avoine anc. (entrée)	10 90	Id.	60 75
Fèves.	14 —	Luzeine (les 750 k)	58 50
Pois blancs.	21 —	Graine de lin (70 k.)	28 —
— rouges.	18 —	— de trèfle (70 k.)	130 —
Cire jaune (50 kil.)	200 —	— de luzeine.	100 —
Huile de noix ord.	75 —	— de colza.	—
— de chenevis.	58 —	— de chenevis.	34 —
— de lin.	53 —	Amandes concasées (les 100 k.)	164 —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1865.	1 ^{re} qualité 125 à 150	Souzay et environs 1865.	75 à 100
Id.	2 ^e id. 100 à 120	Champigny, 1865.	1 ^{re} qualité 160 à »
Ordin., envir. de Saumur 1865.	1 ^{re} id. 50 à 55	Id.	2 ^e id. 125 à »
Id.	2 ^e id. 44 à 48	Varrains, 1864.	» à »
Saint-Léger et environs 1865.	1 ^{re} id. 40 à 45	Varrains, 1865.	75 à 90
Id.	2 ^e id. 37 à 40	Bourguell, 1865.	1 ^{re} qualité 110 à 125
Le Puy-N.-D. et environs 1865.	1 ^{re} id. 40 à 42	Id.	2 ^e id. 90 à 100
Id.	2 ^e id. 36 à 38	Restigny 1865.	75 à 90
La Vienne, 1865.	28 à 32	Chinon, 1865.	1 ^{re} id. 70 à 80
		Id.	2 ^e id. 60 à 65

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR PARTIES,

LE DOMAINE DE LA PERRIÈRE

Situé dans la commune de St-Cyr-en-Bourg,

Consistant en belle maison de maître, grande cour, jardin anglais planté d'arbres, bosquets, chapelle, vastes servitudes, grandes caves avec deux pressoirs garnis de leurs ustensiles, grande perrière de tuffeaux en exploitation, terrain sur le bord du Thouet servant à l'embarquement des pierres, vignes et terres, le tout contenant environ 16 à 17 hectares.

Les lots seront disposés à la demande des acquéreurs. — Il sera accordé de grandes facilités pour les paiements.

S'adresser audit M^e LEROUX et au sieur BOUTET, expert à St-Cyr.

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Pour cause de cessation de commerce,

UNE GRANDE QUANTITÉ

D'ARBRES ET ARBUSTES

De diverses essences,

Très-beaux abricotiers, arbres verts, une grande quantité de plantes et de fleurs.

S'adresser à M^{me} PERAY, rue de la Chouetterie, n° 26, à Saumur. (584)

A VENDRE

UN BATEAU A LAVER, situé au port St-Nicolas, et appartenant à M. Méchin père, résidant au bateau.

A LOUER

Présentement ou pour la Saint-Jean,

MAISON,

Située rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

A LOUER

Présentement,

UN JOLI PIED-A-TERRÉ

Rue Cendrière, n° 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE

PORTION DE MAISON

Actuellement occupée par M^{lle} Marquet, place du Marché-Noir, à Saumur.

S'adresser à M. Victor BARRÉ, au moulin du Pré, à Allonnes, ou à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

ERNEST ROY, JARDINIER, Rue Verte.

Par suite du changement de domicile de M. Valère, jardinier-pépinieriste-fleuriste, le sieur Ernest Roy, son successeur à la clientèle de journées, informe les personnes qui voudront bien lui continuer leur confiance, qu'il a pris une partie de l'établissement de M. Valère, maison de M. P. Ratouis, rue Verte, et qu'on trouvera chez lui toutes les plantes, arbres et arbustes de jardin et de serres. (35)

POUR 5 FRANCS ON DONNE une boîte de papier à lettres, premier choix, timbré en couleur, et un cent d'enveloppes,

A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

DESCOTIS

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger; pliage et mise sous bande des prospectus. — A PRIX MODÉRÉS.

MAISON FONDÉE EN 1772.

MENIER

Distillateur à Saumur.

Spécialité. — Elixir des Coteaux de Saumur.

ÉLIXIR MENIER. — Liqueur hygiénique de dessert, fabriquée d'après la formule de F.-V. RASPAIL.

M. MENIER, distillateur à Saumur, a l'honneur de prévenir qu'après de longues recherches, il est parvenu à imiter la liqueur de la Grande-Chartreuse.

Ce produit sera livré au commerce aux prix suivants :

La Liqueur blanche, à 2 fr. 50; — la jaune, à 3 fr.; — la verte, à 3 fr. 50.

Rendu franc de port et d'emballage, à domicile, par toute la France. Tous les soins désirables seront apportés aux expéditions, qui se feront par caisse de 25 bouteilles assorties.

Une forte remise sera accordée à MM. les Marchands en gros.

L'étiquette de ce nouveau produit, signée par le fabricant, est déposée au Tribunal de commerce. (36)

LA FÉODALITÉ

ET

LE DROIT CIVIL FRANÇAIS

Par G. D'ESPINAY,

Juge au tribunal civil de Saumur, membre correspondant de l'Académie de législation de Toulouse.

Mémoire couronné par l'Académie de législation.

Cet ouvrage embrasse l'histoire complète du régime féodal et de son influence sur la législation moderne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il se divise en trois parties.

LIVRE I^{er}. — ORIGINES FÉODALES. — Etablissement de la féodalité; — Institutions romaines, germaniques, gallo-franques; — Vasselage militaire; — Bénéfices; — Colonat; — Servage, etc.

LIVRE II. — DOMINATION DU RÉGIME FÉODAL. — Etat politique de la France sous la féodalité; — Fiefs; — Censives; — Mainmortes; — Mariage féodal; — Bail féodal; — Gardes noble et roturière; — Successions, etc.

LIVRE III. — RÉACTION DES LEGISTES CONTRE LE RÉGIME FÉODAL. — Etablissement de la monarchie absolue; — Restrictions apportées aux droits seigneuriaux et féodaux; — Directe royale universelle; — Rapports du droit moderne avec le droit féodal et coutumier, etc.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

DU MÊME AUTEUR :

LES CARTULAIRES ANGEVINS

Etude sur le droit de l'Anjou au moyen-âge.

Cet ouvrage a été récompensé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 28 juillet 1865.

Un volume in-8°. — Prix : 5 francs.

En vente à Saumur, chez MM. PAUL GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir; GRASSET, libraire, r. St-Jean; JAVAUD, libraire, r. St-Jean.

Vient de paraître :

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu,

Le Chevalier DE GLOUVEY.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire; GRASSET, libraire; JAVAUD, libraire.

Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

IDÉES PRATIQUES

SUR

LA CAVALERIE

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT,

Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs.

Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'École de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 3 FÉVRIER.			BOURSE DU 5 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 80	» 10	» »	68 65	» »	» 15
4 1/2 pour cent 1852.	98 60	» 25	» »	98 55	» »	» 05
Obligations du Trésor.	455 »	» »	» »	457 50	2 50	» »
Banque de France.	3725 »	» »	» »	3725 »	» »	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1312 50	» »	» »	1312 50	» »	» »
Crédit Foncier colonial.	640 »	» »	» »	640 »	» »	» »
Crédit Agricole.	630 »	» »	» »	630 »	» »	» »
Crédit industriel.	697 50	» »	» »	696 25	» »	1 25
Crédit Mobilier.	820 »	» »	12 50	770 »	» »	50 »
Comptoir d'esc. de Paris.	980 »	» »	» »	972 50	» »	7 50
Orléans (estampille).	853 75	» »	» »	850 »	» »	3 75
Orléans, nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes).	1115 »	» »	» »	1115 »	» »	» »
Est.	531 25	1 25	» »	532 50	1 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	855 »	» »	3 75	853 75	» »	1 25
Lyon nouveau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi.	547 50	5 »	» »	546 25	» »	1 25
Ouest.	560 »	» »	» »	560 »	» »	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1710 »	2 50	» »	1712 50	2 50	» »
Canal de Suez.	405 »	» »	1 25	407 50	2 50	» »
Transatlantiques.	525 »	» »	1 25	525 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0.	62 10	» 05	» »	61 80	» »	30 »
Autrichiens.	407 50	2 50	» »	406 25	» »	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	402 50	7 50	» »	401 25	» »	1 25
Victor-Emmanuel.	200 »	» »	» »	200 »	» »	» »
Romains.	136 25	» »	10 »	128 75	» »	8 25
Crédit Mobilier Espagnol.	417 50	» »	5 »	412 50	» »	5 »
Saragosse.	220 »	» »	5 »	216 25	» »	3 75
Séville-Xérés-Séville.	50 »	» »	» »	50 »	» »	» »
Nord-Espagne.	177 50	2 50	» »	171 25	» »	6 25
Compagnie immobilière.	530 »	» »	5 »	531 25	1 25	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	309 75	» »	» »	309 75	» »	» »
Orléans.	304 »	» »	25 »	304 25	» 25	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	302 50	» »	» »	303 50	1 »	» »
Ouest.	301 50	» »	1 »	302 »	» 50	» »
Midi.	300 »	» 25	» »	300 50	» 50	» »
Est.	305 »	» »	» »	304 50	» »	50 »

Saumur, P. GODET, imprimeur.